

CES PROJETS QUI HANTENT LA VILLE - LE PONT-DE-CLAIX

## CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES ÎLES DE MARS, 1979

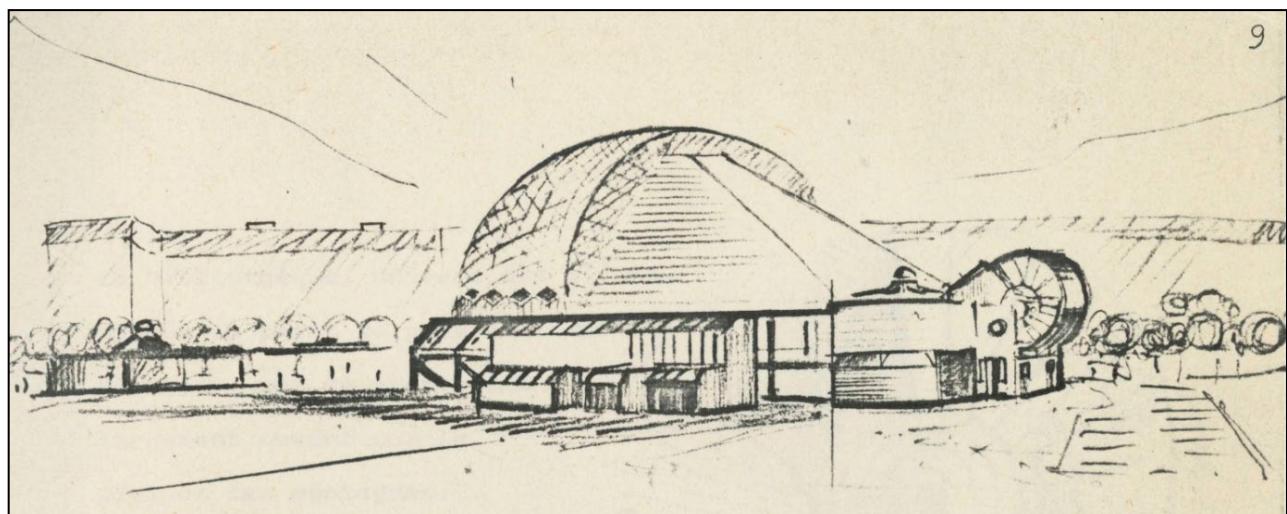
*Amandine Gorge, Paul Durbet*

*Le quartier des îles de Mars, emblématique de la ville de Pont-de-Claix, comprend aujourd'hui des espaces socio-culturels dont l'Amphi, un boulevard, un city-stade, des immeubles de logements sociaux, des lieux de culte<sup>1</sup> et des espaces extérieurs de rencontre<sup>2</sup>. Mais ce que l'on sait moins, c'est que cette place telle qu'on la connaît aujourd'hui aurait pu être une véritable folie architecturale ! L'exploration des archives de l'Agence d'urbanisme nous a permis de découvrir les projets d'un*

<sup>1</sup> église de la Résurrection et Mosquée Masjid At Tawhid

<sup>2</sup> terrains de boule et aire sportive et aire de jeux

*concours organisé à Pont-de-Claix en 1979 sur la place Michel Couëtoux devenue place des îles de Mars (nomenclature des archives). Nous avons (re)découvert les propositions de projet rendues lors de ce concours, dont une qui est tout simplement « grandiose » !*



*Figure 1. Vue d'ambiance du dôme. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, dessin d'ambiance, 1979. 10\*15 cm, dessin au fusain.*

## LANCLEMENT DU CONCOURS : RÉAMÉNAGEZ LA PLACE !

En mars 1979, la Mairie de Pont-de-Claix lance un concours pour imaginer un nouvel aménagement pour la place des Îles de Mars. L'objectif est de faire de cette place un lieu vivant et animé qui pourrait combattre le phénomène *ghetto* d'une cité, en réunissant des habitant-es de toute la ville. Elle deviendrait alors « *la partie extérieure d'une réhabilitation qui concerne aussi bien les HLM en tant que telles que l'ensemble du quartier et l'ensemble de la ville de Pont-de-Claix* » selon la présentation du concours d'idées pour l'aménagement de la place des Îles de Mars de janvier/mars 1979.

Le programme donné s'inscrit parfaitement dans le mouvement de la décentralisation culturelle des années 1980. Le quartier des Îles de Mars a alors vocation à devenir *la* place culturelle de Pont-de-Claix.



Figure 2. La place des îles de Mars à Pont-de-Claix, terrain vague. Géoportail, Vue aérienne, 1975.

### Fiche d'identité du concours pour la place des Îles de Mars

Date : lancé en mars 1979

Lieu : Place Michel Couëtoux, Quartier des îles de Mars, 38800 Le Pont-de-Claix

Commanditaire : Mairie de Pont-de-Claix

Programme du concours :

- un « *centre culturel et socio-éducatif (d'une surface de 2 000 à 2 500 m<sup>2</sup> maximum)* » comprenant « *une salle de spectacle d'environ 400 places, des salles de réunions et locaux administratifs, des locaux socio-éducatifs pour enfants, adolescents et adultes ainsi qu'un logement de fonction.* » ;
- « *une cafétéria ou snack-bar* » ;
- éventuellement « *une petite salle de 80 à 100 places* » ;
- éventuellement « *une médiathèque* » poly-espaces : *bibliothèque, discothèque, ludothèque, artothèque.* »

Nombre de propositions rendues : 14

Jury : le maire Michel Couëtoux qui a donné son nom à la place (en mandat de 1977 à 1999) ainsi que sept adjoints à la mairie ; une représentante du bailleur social Habitat et Vie Social, deux architectes, un urbaniste de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et l'urbaniste de la mairie d'Echirolles, un artiste, le responsable départemental de l'équipement et un représentant du service technique de la ville.

### Un concours d'architecture en 1979 : mode d'emploi

Les architectes souhaitant participer au concours pouvaient se rendre en mairie pour payer les frais du concours et recevoir les documents pour faire le projet (plan masse, plan de réseau, programme, photos...). Les pièces attendues des architectes pour ce concours étaient : des plans, des coupes, une notice avec du texte, des ambiances, un tableau des surfaces, une estimation du budget.

Les architectes devaient rendre leur travail avant l'échéance environ deux mois plus tard. Pour creuser le sujet, le règlement du concours est en annexe.

## LES HABITANT-ES RÉAGISSENT !

Ce programme suscite une vive inquiétude chez les habitant-es de l'époque décrivant les îles de Mars comme un quartier calme et souhaitant qu'il le reste. Ce sentiment se confirme lors de l'exposition publique des projets rendus au concours qui s'est tenue durant deux semaines en avril 1979. Les réactions des visiteurs écrites sur place, mais aussi des lettres envoyées au maire, M. Michel Couëtoux, signées par un grand nombre de copropriétaires des HLM attenants au terrain du projet en témoignent :

*« Vive les arbres et la verdure. »*

*« Personne ici ne se fera trop illusionner par certains délires mégalomanes ; trop de belles couleurs, trop d'espaces ludiques et dessous tout ceci, beaucoup de pauvreté d'imagination. »*

*« Est-ce que toutes ces constructions sont vraiment nécessaires ? [...] Mais trop de place est employée pour les spectacles et la médiathèque et les salles.... S'agit-il d'une opération de prestige ou de répondre réellement aux besoins des habitants ? »*

Ces remarques des habitant-es pointent avec encore beaucoup d'actualité des problématiques urbaines : est-il pertinent de continuer d'artificialiser les sols et de construire neuf, d'un point de vue financier et écologique? Quelle place pour les zones végétales en ville ? Quelle place pour l'enfant dans l'espace public ? Et quelle place pour la concertation habitante dans les projets de la fabrique de la ville ?

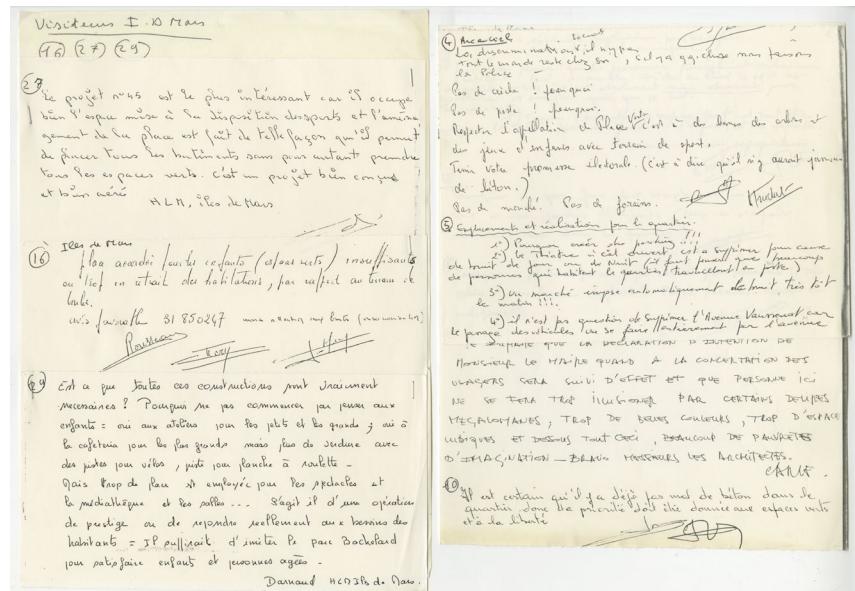


Figure 3. Remarques des habitant-es lors de l'exposition des projets du concours. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, extraits photo-copiers d'un « livre d'or », 1979.

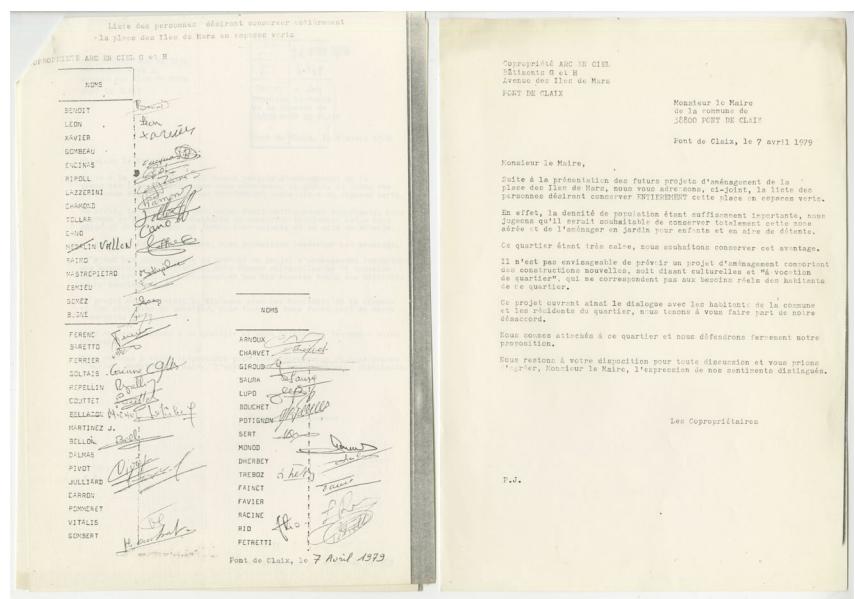


Figure 4. Lettre suivie d'une pétition des habitant-es des HLM Arc-en-ciel au Maire exprimant leurs inquiétudes sur le projet. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, reproduction d'une lettre, 1979.

## POLÉMIQUE ! LE DÔME GÉANT PROPOSÉ PAR UN ARCHITECTE EN RÉPONSE AU CONCOURS

Ce projet pour l'aménagement de la Place des Îles de Mars à Pont-de-Claix est avant tout une démarche visant à « *matérialiser la prise d'identité du quartier village dans la ville* ». Plutôt que de bâtir *ex nihilo*, il s'appuie sur « *l'observation des activités, des jeux, des loisirs et des habitudes qui se sont naturellement instaurés* », cherchant à « *respecter les appropriations et les habitudes qui se sont naturellement manifestées et les concrétiser* », comme les cheminements piétons ou l'emplacement du jeu de boules.

La philosophie directrice est d'« *obtenir une polyvalence d'usages* », en concevant un espace qui ne soit pas figé par des « *aménagements exclusivement rigides* ». Cette souplesse permet, par exemple, à l'aire centrale d'« *accueillir le cirque ou le théâtre de plein air, mais aussi recevoir le marché forain, ou bien dans l'intervalle devenir une esplanade de jeux* ».

Le plan intègre des éléments clés, rattachant l'église par « *un parvis, petite place dans la Place* », et prévoyant l'ajout de services essentiels car « *il apparaît que le programme peut se compléter d'une maison médicale* », ainsi qu'« *un bureau de Poste, d'une annexe de l'Hôtel de Ville* ».<sup>3</sup>

Cette vision globale est mise en œuvre progressivement par « *tranches successives* », une approche qui « *permet d'adapter la réalisation aux moyens financiers disponibles* ». L'ambition maximale se révèle au stade final, où l'ampleur de la Place peut justifier « *l'implantation, à terme, d'un équipement au rôle plus ambitieux* ». À ce moment, les portiques construits aux étapes précédentes seraient les points d'appui pour « *une couverture mobile et amovible à structure légère* », formant un dôme

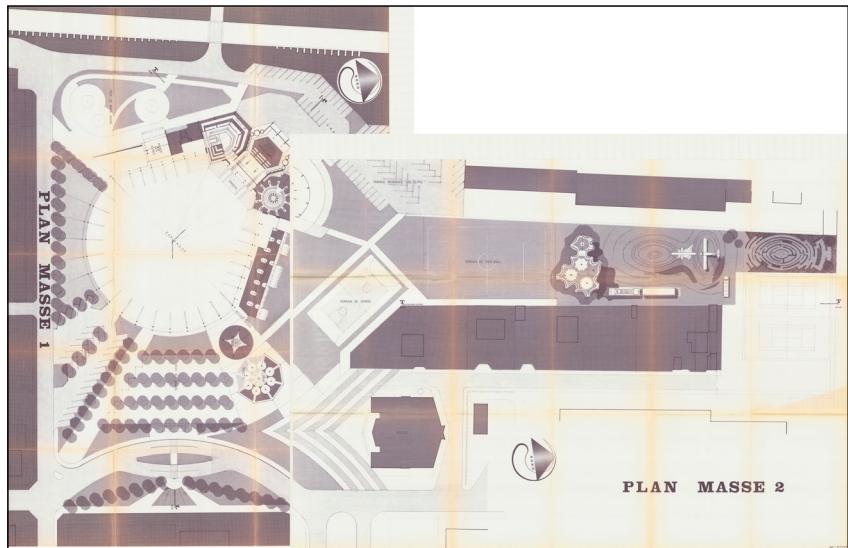


Figure 5. Plans masses assemblés. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des Îles de Mars, plan masse, 1979. 85\*120 cm, reproduction dessin à l'encre à la main.

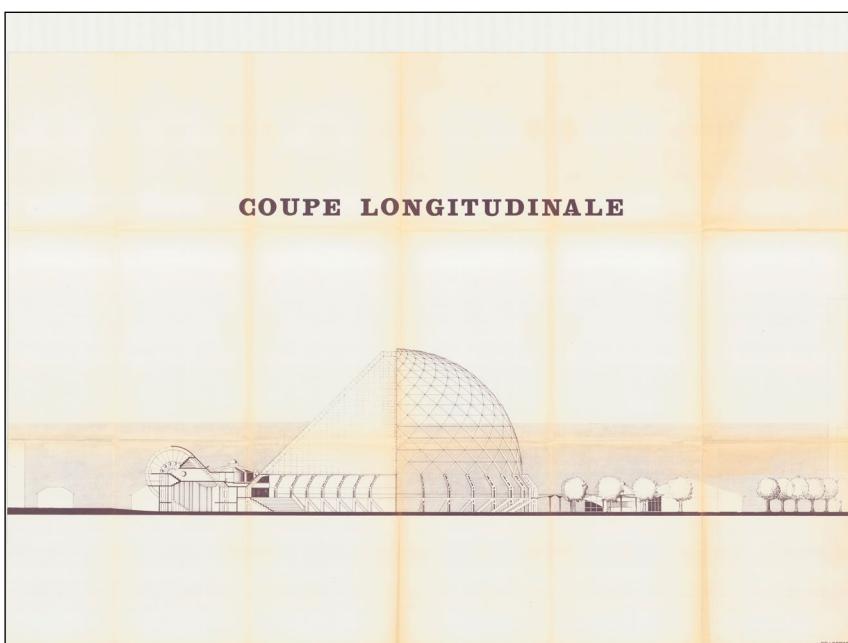


Figure 6. Coupe dans le dôme surplombant la place. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des Îles de Mars, coupe longitudinale, 1979. 85\*120 cm, reproduction dessin à l'encre à la main.

du type « *coupole de Makowski* ». Ce vaste équipement, capable d'accueillir « *plus de 8 000 personnes, constituerait un équipement à l'échelle de l'ensemble de toute la communauté urbaine* ».

Ce projet, bien que pensé pour privilégier le bien-être des habitant·es et favoriser la cohésion du quartier est vu par le jury comme trop extravagant, « *trop grandiose* », « *monumen-*

*tal* » et futuriste. Il est complètement hors d'échelle, ce qui le disqualifie immédiatement. Les habitant·es aussi ne conçoivent pas une infrastructure d'une telle taille.

<sup>3</sup> Les citations proviennent de la notice de projet 35432712

## CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES ÎLES DE MARS, 1979

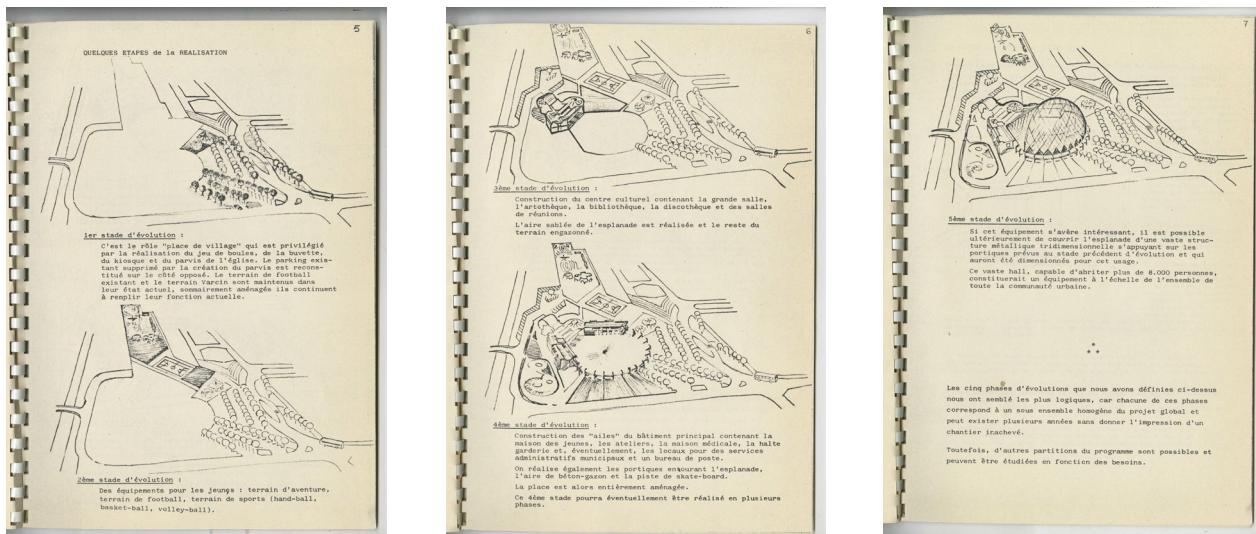


Figure 7. Phasage du chantier du projet. Fonds AURG, Notice du projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, perspectives, 1979. carnet A4, reproduction d'un dessin au fusain.

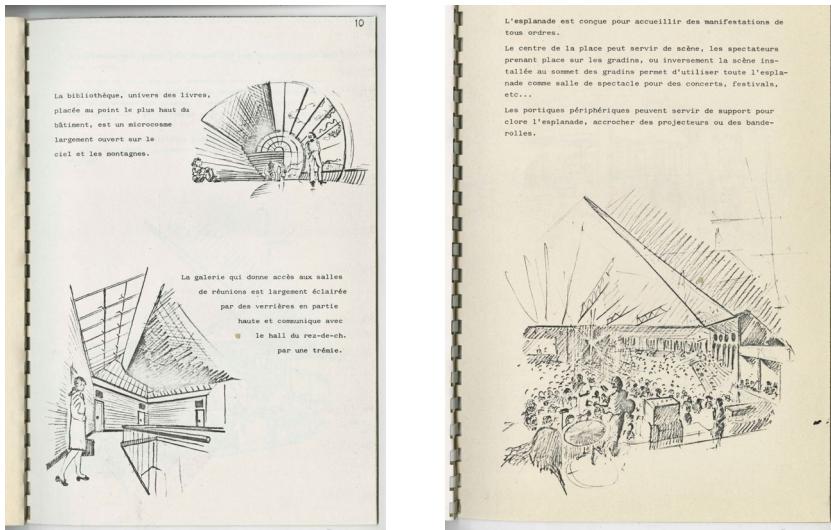


Figure 8. Ambiances du projet. Fonds AURG, Notice du projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, perspectives, 1979. arnet A4, reproduction d'un dessin au fusain.

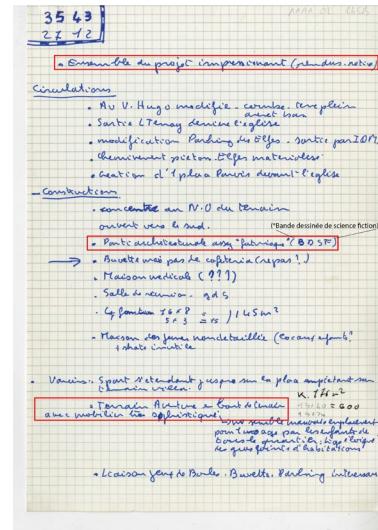


Figure 9. Retours du jury sur le projet. Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, Remarque du jury, 1979. Feuille petits carreaux A4, texte écrit à la main.

### D'où vient l'idée du dôme ?

Le dôme proposé par l'architecte s'apparente au dôme géodésique de l'architecte américain Buckminster Fuller. Devenu iconique avec l'exposition universelle de Montréal en 1967, le dôme géodésique est une réponse aux crises sociales et écologiques de nos sociétés. Avec une ambition humaniste et visionnaire, Fuller propose cette bulle géante agissant comme une coque climatique et offrant un espace sécurisé pour l'humanité et la biodiversité.

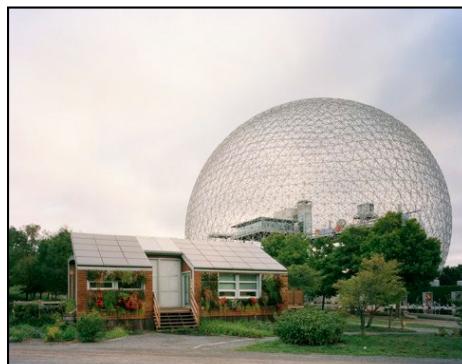


Figure 10. La biosphère de Buckminster Fuller : un dôme géodésique gigantesque pour l'exposition universelle de Montréal en 1967. Montréal 1967 World's Fair, «Man and His World», Buckminster Fuller's Geodesic Dome With Solar Experimental House, 2012. photographie © Jade Doskow.

A quel architecte devons-nous ce projet extraordinaire ? Qui se cache derrière le numéro d'anonymat 35432712 ? Bien que ces boîtes d'archives soient très complètes pour les documents relatifs au concours, elles ne retracent pas la finalité du concours, les lauréats et le projet construit.

## LE TERRAIN D'AVVENTURE, UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Loin des aires de jeux standardisées avec des balançoires ou des toboggans dont les aménagements « n'ont pas un rôle précis et fonctionnel », ce lieu est conceptualisé comme une zone de liberté où l'enfant est co-créateur. Il ne s'agit pas d'un jardin public passif, mais d'un espace où l'on pose des « amores à partir desquelles s'organiseront des jeux ». L'imaginaire y est roi : « l'autocar deviendra diligence, cabane ou vaisseau spatial ». C'est un manifeste pour le jeu libre et constructif, où les enfants ont le pouvoir de « modifier leur domaine » en utilisant des « matériaux mis à leur disposition ». Même le petit « bâtiment très bas de forme souple et végétale » est conçu pour permettre aux enfants de s'isoler ou de s'abriter en cas d'intempéries, reconnaissant leur besoin d'autonomie.

À travers cet espace inédit, le projet des îles de Mars nous interroge. Alors que nos villes continuent de densifier, de sécuriser et de fragmenter l'espace, le « terrain d'aventure » offre un contre-modèle radical. Il pose la question fondamentale : dans une cité dominée par les codes et les adultes, quelle place accordons-nous réellement à l'enfant en tant qu'acteur de son environnement, au-delà de sa fonction de consommateur d'espaces pré-conçus ?

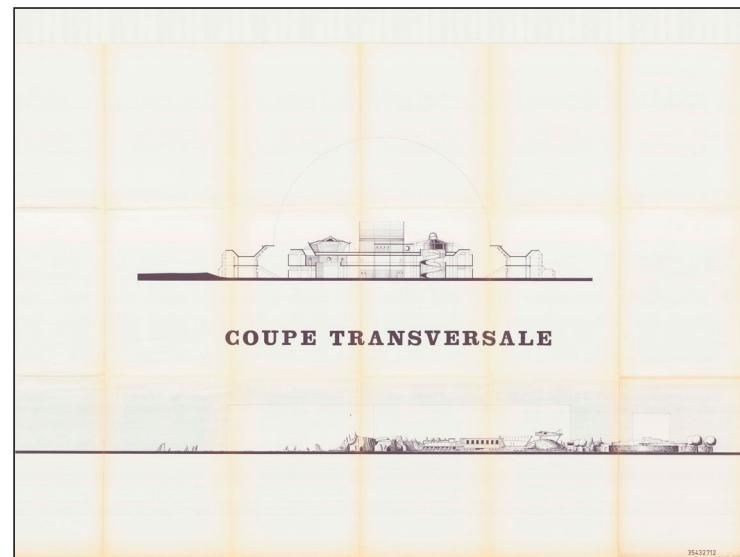


Figure 11. Plan et coupe du « terrain d'aventure ». Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, coupe longitudinale, 1979. 5\*120 cm, dessin à l'encre à la main (zooms en page suivante)

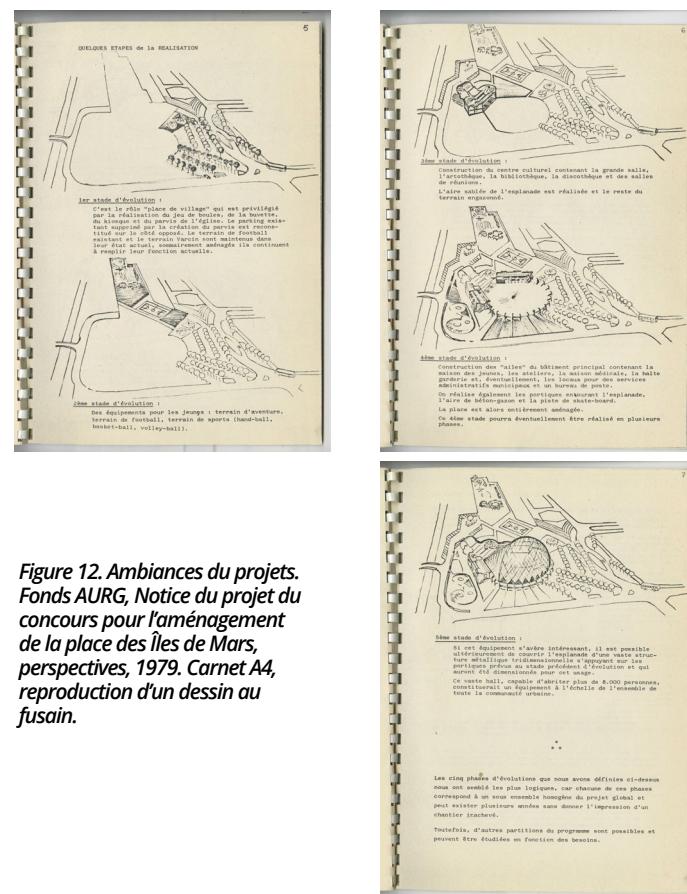
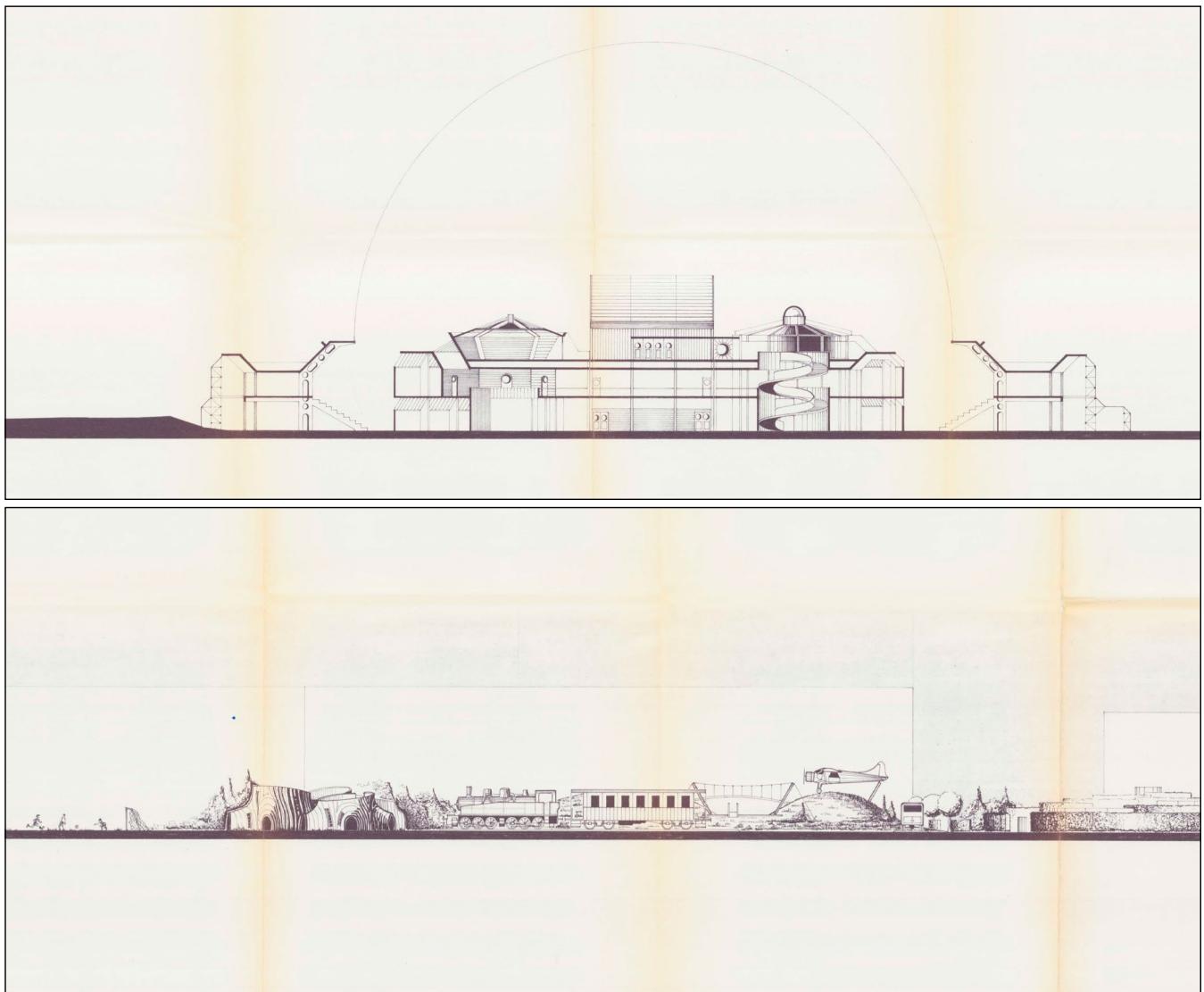


Figure 12. Ambiances du projets.  
Fonds AURG, Notice du projet du concours pour l'aménagement de la place des îles de Mars, perspectives, 1979. Carnet A4, reproduction d'un dessin au fusain.



Figures 12 et 13. Zooms sur le plan et coupe du « terrain d'aventure ». Fonds AURG, Projet du concours pour l'aménagement de la place des Îles de Mars, coupe longitudinale, 1979. 5\*120 cm, dessin à l'encre à la main.

L'AGENCE  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBOLOISE

Ces projets qui hantent la ville - Héritages / Fictions, une série d'articles rédigés par des étudiants de l'ENSA de Grenoble (UGA), dans le cadre d'un optionnel de Master 2. Cet enseignement, encadré par Nicolas Tixier en collaboration avec l'Agence, propose d'interroger les écologies du territoire de la métropole grenobloise selon une logique rétro-prospective en mettant à jour des projets oubliés ou restés fictionnels. Le travail de recherche a été réalisé en partenariat et avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise à partir de son fonds d'archives et dans ses locaux.